

Balaruc-le-Vieux | Balaruc-les-Bains
Frontignan | Gigan | Marseillan
Mireval | Sète | Vic-la-Gardiolo

N° 33 nov-déc 2015

notreAGGLO

magazine de Thau agglo



VERRE

Thau
AGGLO

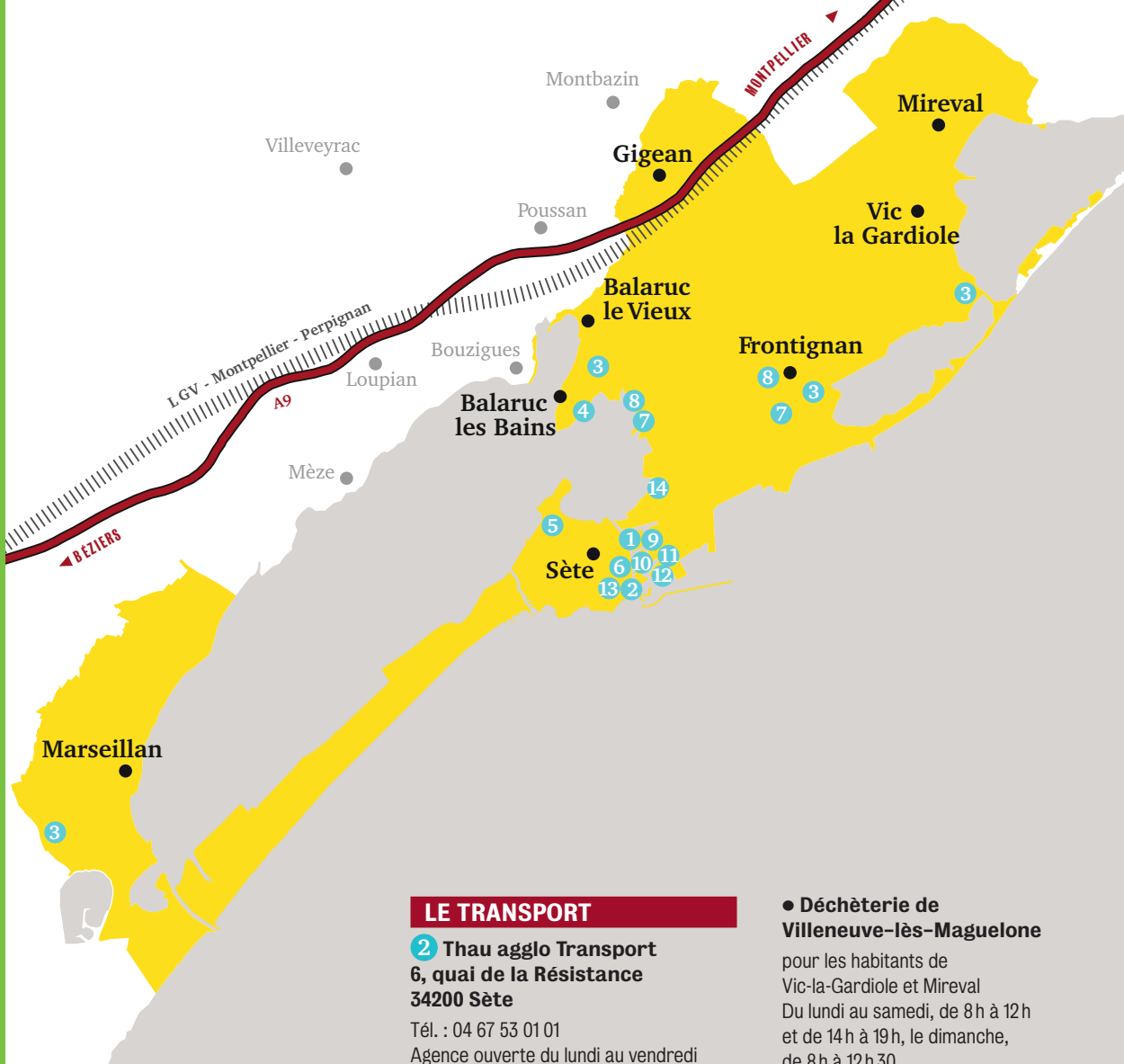


DOSSIER P. 12

Les déchets, limitons-les

Les médiathèques
renforcent
l'offre numérique
p. 8

Thau agglo se dote
d'une commission
« accessibilité »
p. 16



L'HABITAT

8 PIG

(hors centre ancien de Sète)
Cabinet Urbain au 04 99 52 97 92
Permanences à Balaruc-les-Bains
(Espace Louise Michel, rue des Écoles)
et à Frontignan (Maison de la Solidarité,
avenue Jean-Moulin).
pigthauagglo@urbanis.fr
pigthau.aideshabitat.fr

9 OPAH RU

Permanences à la Maison de l'Habitat
à Sète : 04 67 74 16 19 Cabinet In Situ
(Accès : 14 rue de la Peyrade)
opah-ru-sete@wanadoo.fr
http://habitatsete.thauagglo.fr

10 ADIL

(Association Départementale
d'Information sur le Logement)
Permanences à Sète (Maison
de l'Habitat, 17 rue Pierre Séward)
et à Frontignan (7 rue des Raffineries)
Tél. : 04 67 555 555 (tapez 3)
contact.adil34@orange.fr
www.adil34.org

11 • Compagnons batisseurs

Permanences à Sète au 04 67 92 55 30
cblanguedoc@compagnonsbatisseurs.org
www.compagnonsbatisseurs.org

12 • Espace Info Énergie

Permanences à Sète, Balaruc-les-Bains
et Frontignan sur RDV au 04 67 13 80 94.
Visites sur site pour les autres communes.
eie@gefosat.org

13 Boutique du logement

Permanences dans les locaux
du Foyer des jeunes travailleurs.
14 rue Louis Blanc, à Sète
Tel. 04 67 74 35 05

FOURRIÈRES AUTOMOBILE ET ANIMALE

14 • Fourrière Auto

Parc Aquatechnique
33 rue de Copenhague – 34200 Sète
Tél. : 04 67 48 45 11
Accueil du lundi au vendredi
de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30,
le samedi de 9 h à 12 h.

• Fourrière Animale

Complexe Animalier Noé
RD 185 – Lieu-dit « Carré du Roi »
34750 Villeneuve-lès-Maguelone
Tél. : 04 67 27 55 37
Tous les jours (sauf fériés) de 9 h à 17 h.

LE TRANSPORT

2 Thau agglo Transport 6, quai de la Résistance 34200 Sète

Tél. : 04 67 53 01 01
Agence ouverte du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h.

• Déchèterie de Villeneuve-lès-Maguelone

pour les habitants de
Vic-la-Gardiole et Mireval
Du lundi au samedi, de 8 h à 12 h
et de 14 h à 19 h, le dimanche,
de 8 h à 12 h 30.

LA CULTURE

4 Jardin antique méditerranéen

(fermé du 17 novembre à mars)
Rue des Pioch – 34540 Balaruc-les-Bains
Tél. : 04 67 46 47 92
jam@thau-agglo.fr
Accès en bus : Ligne 10,
Thau agglo Transport, arrêt « Port »

■ Médiathèques

5 André Malraux à Sète

Bd Pierre-Mendès-France
Tél. : 04 67 51 51 07

6 François Mitterrand à Sète

Bd Danielle Casanova – BP 69
Tél. : 04 67 46 05 06

7 Michel de Montaigne à Frontignan

1 Place du Contr'un
Tél. : 04 99 57 85 00

L'ASSAINISSEMENT

■ Services d'astreinte collectif :

- 0 811 900 500 (Véolia)
Pour les communes de Balaruc-le-Vieux,
Balaruc-les-Bains, Frontignan et Mireval.
- 0 810 363 363 (SDEI Suez)
Pour les communes de Gigean,
Marseillan, Sète et Vic-la-Gardiole.

■ Assainissement non collectif :

Tél. : 04 67 46 47 48
spanc@thau-agglo.fr

LA SOLIDARITÉ

1 MLIJ (Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau)

61 quai de Bosc – 34200 Sète
Tél. : 04 67 18 38 02

LA COLLECTE

■ Ambassadeurs du tri :

Tél. : 04 67 46 47 20
Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
dechets@thau-agglo.fr

■ Horaires déchèteries de Thau agglo :

Tél. : 04 67 46 47 20

3 Balaruc-les-Bains, Frontignan, Marseillan et Sète

Du lundi au dimanche
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
sauf dimanche après-midi.

• Déchèterie de Montbazin

pour les habitants de Gigean
Du lundi au samedi de 9 h à 17 h,
le dimanche de 9 h à 12 h.

Thau en chiffres

100

vélos électriques
subventionnés en 2016

Voir page 7

5

commissions installées en
Conseil de développement

Voir page 11

717 kg

par an et par habitant
de déchets ménagers

Voir page 14

10 ha

d'extension concernés
pour la zone Balaruc-
Loisirs

Voir page 23



édito

Une agglomération de proximité

À l'image du Conseil de développement, installé en juin et qui vient de réunir ses commissions thématiques pour une session plénière riche en débats et en réflexions, l'ensemble des services et des élus de l'agglomération est au travail, œuvrant quotidiennement pour répondre aux souhaits des populations et aux objectifs que nous nous sommes fixés pour le développement et le dynamisme de notre territoire.

Ainsi, dans ce nouveau numéro de « Notre agglo », vous constaterez que l'agglomération entre de plus en plus concrètement dans le quotidien des habitants.

C'est le cas avec la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées qui vient d'être mise en place afin de garantir l'accès pour tous aux établissements publics, mais également à la voirie, aux transports et au logement.

C'est également le cas avec les actions lancées en faveur de la limitation des déchets « à la source » à destination de la population et des industriels. Lutte contre le gaspillage alimentaire, foyers témoins, gestes à adopter et réalisations récentes de l'agglo sont autant de sujets évoqués en détails dans le dossier de ce magazine.

Enfin, vous découvrirez la nouvelle offre numérique de nos trois médiathèques qui s'est considérablement enrichie depuis le mois d'octobre avec notamment une nouvelle plateforme accessible aux usagers et qui ouvre un large champ de possibilités dans les domaines de la presse, de l'information, du cinéma et de l'apprentissage.

Territoire solidaire, territoire écoresponsable, territoire culturel, notre agglomération entre dans une étape nouvelle de sa façon de fonctionner, proche des attentes de sa population et consciente son potentiel. Efforçons-nous d'aller sans cesse vers la recherche de cet intérêt général pour la satisfaction de la plus large part de notre population. Intérêt général que nous estimons malmené avec la volonté de l'Etat d'aller au-delà des préconisations de la loi Nouvelle organisation de la République en imposant sans que rien ne l'y oblige une fusion en cours de mandat de notre agglomération avec la communauté voisine du Nord bassin de Thau. Volonté en contradiction avec le souhait de tous les élus et communes concernés qui ont exprimé à l'unanimité une position contenue dans une motion et les délibérations à venir. Celle-ci s'oppose non au principe de l'extension de l'agglomération mais au calendrier accéléré qui, en cours de mandat et au moment où sont lancés de grands projets structurants ainsi qu'un lourd chantier de mutualisation des services imposé par la diminution des ressources publiques, verrait services administratifs et élus perdre de longs mois pour mettre en œuvre une restructuration de périmètre et ralentir ainsi tous les projets attendus de la population. Ce pour quoi, pour reprendre les termes de notre motion récemment adoptée à l'unanimité, c'est au terme du mandat en cours que doit être fixée l'application de tout changement de périmètre, où les électeurs du territoire installeront dans les exécutifs les équipes de leur choix.

François Commeinhes,

Sénateur-Maire de Sète,

Président de la communauté d'agglomération du Bassin de Thau



Côté transport

1716 066 kilomètres ont été réalisés en 2014 pour 2326 044 voyages (soit +2,87 % par rapport à 2013). À noter : un montant global généré par ces voyages en baisse de 4 % (1209 923 € TTC) par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique par le fait que les usagers n'ont pas utilisé les mêmes titres de transport, ayant eu plus recours l'année d'avant aux carnets de 10 ou aux abonnements, moins rémunérateurs pour le délégataire.

PLUS
D'INFO SUR
[WWW.THAU-
AGGLO.FR](http://WWW.THAU-
AGGLO.FR)
OU SUR



DE THAU
AGGLO.



Fourrière animale

Thau agglo prend en charge, sur son territoire, la capture des animaux errants ou dangereux au travers d'un marché public. Les animaux trouvés blessés sur la voie publique sont amenés en premier lieu chez un vétérinaire pour recevoir des soins conservatoires, puis transférés à la fourrière Noé. En 2014, 423 animaux en provenance du territoire de Thau agglo ont été accueillis à la fourrière animale. Le service de capture assure plus de 80 % des entrées, les 20 % restants étant le fait de particuliers qui apportent eux-mêmes les animaux à la fourrière. Le coût net du service pour Thau agglo en 2014 : 197 862 € TTC.



Les écoliers parrainent les skippers de la Generali Solo



Malgré quelques averses et pas mal d'embruns, l'ambiance était joyeuse sur le môle Saint-Louis de Sète le matin du 17 septembre ! 23 classes de CM1 et CM2, soit 525 enfants des écoles du bassin de Thau accompagnés de leurs instituteurs, se sont rendues à la rencontre des 23 marins de la Generali Solo. L'occasion d'un chaleureux moment de partage et de transmission d'une passion qui pourrait bien faire quelques émules à en juger par l'intérêt et l'enthousiasme des jeunes visiteurs. Reçus tour à tour devant le podium du village des partenaires, les enfants ont pu poser aux skippers les questions qu'ils avaient préparées en amont, avant de se rendre sur le ponton où étaient amarrés les voiliers. Chaque classe, devenue la marraine d'un des bateaux et son skipper engagés dans la finale du Championnat de France, a pu suivre sur internet la course de son champion jusqu'à l'arrivée à Barcelone.

Fourrière automobile



Thau agglo a en charge la gestion de la fourrière automobile (déléguée à l'entreprise Tom Dépannage pour la période 2013-2017). En 2014, ce sont 1318 véhicules qui ont été enlevés, les véhicules de tourisme représentant la quasi-totalité du volume (plus de 95 %). Le nombre d'enlèvement de 2 roues est de 77 (57 en 2013). Coût pour Thau agglo : 55 691 € HT, qui correspond à 352 véhicules non récupérés par leur propriétaire (et donc détruits) et à 11 déplacements techniques.

Aide à l'immobilier d'entreprises

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, Thau agglo souhaite mettre en place un dispositif de soutien aux entreprises dont les projets contribuent à la création de richesses et d'emplois sur son territoire. Pourront en bénéficier des entreprises relevant de l'industrie, des services aux entreprises, du bâtiment et des travaux publics lorsqu'ils comportent une activité principale de préfabrication industrielle, de la logistique et du transport, Thau agglo réservant son aide aux projets contribuant à renforcer des filières et des secteurs d'activités jugés stratégiques pour son développement. Les entreprises éligibles devront réaliser un investissement immobilier supérieur à 300 000 € et créant au moins 3 emplois dans le cadre du projet aidé. Le taux d'intervention maximale de l'aide de Thau agglo sera de 10 % du montant total de l'investissement HT et l'aide plafonnée à 50 000 €.

Visite présidentielle à la Maison de l'habitat

En visite dans le quartier « Île Sud » à Sète (pour la rénovation d'un immeuble ancien), François Hollande s'est également arrêté à la Maison de l'habitat, une structure de proximité pour accueillir et informer le public sur les dispositifs liés à la politique du logement. « Cette visite n'était pas prévue. Le lieu est étroit » commente Yacine Meghzili, urbaniste, chef du projet de requalification des quartiers anciens de Sète. « Nous avons pu lui parler des actions en matière de relogement et du programme PNRQAD en détail. Nous avons aussi évoqué le dispositif Malraux qui permet de réaliser des travaux de grande ampleur dans l'ancien contre des mesures de défiscalisation et l'engagement pour le propriétaire de louer son bien à un tarif préférentiel pendant 9 ans. Ce dispositif s'achève malheureusement en fin d'année. François Commeinhes a demandé au Président et à Sylvie Pinel de prolonger cette mesure au moins jusqu'à la fin du PNRQAD, pour que nous puissions terminer les opérations ». Si l'on en juge par l'intérêt que le Chef de l'État a semblé porter à la question, ce message risque fort d'être entendu.



Natura 2000

Dans le cadre de sa compétence en matière de protection et de gestion des espaces naturels protégés et remarquables, Thau agglo a été désignée par l'État depuis 2007 pour porter l'application du document d'objectifs sur le site Natura 2000 de la Corniche de Sète. Les élus communautaires viennent de renouveler la convention entre l'État et l'agglo pour la période 2015-2018.

Des fonds pour des travaux dans les communes

Thau agglo va subventionner à hauteur de 100 000 € (pour un coût total de 264 000 €) des travaux le long du chemin des Prés-Saint-Martin, à Frontignan, afin de créer un cheminement protégé réservé aux piétons et vélos, ainsi que des aménagements sur la voirie pour limiter la vitesse. Des travaux d'aménagement de l'Avenue de la Mission (tranche 2) sont également prévus à Vic-la-Gardiolo (coût total de 561 815 €) afin de mettre en sécurité des usagers de la circulation en milieu urbain, avec un aménagement piéton, la création d'une voie verte et le lien avec la piste cyclable en direction du littoral, ainsi que l'amélioration de la circulation et du stationnement. Thau agglo y participera à hauteur de 224 827 €.

LE PROCHAIN
CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
AURA LIEU
LE 19
NOVEMBRE
À THAU AGGLO



Usine de valorisation énergétique

42 929 tonnes. C'est le poids des déchets réceptionnés à l'UVE en 2014 (dont 40 240 tonnes incinérées). Soit une disponibilité de fonctionnement de 8 033 heures et 121 443 tonnes de vapeur produites, dont 16 385 tonnes vendues à Flexsys et 3 419 tonnes dédiées au séchage des boues de la station d'épuration voisine. Les émissions à la cheminée sont inférieures aux seuils réglementaires et le suivi annuel des retombées ne montre pas d'influence de l'UVE dans son environnement.



Pont de la Gare

Thau agglo va co-financer pour moitié, avec le Conseil régional, des travaux urgents de réfection du Pont de la Gare évalués à 2,5 M€. Ils seront menés par le Conseil régional. Cet axe essentiel de circulation à Sète, emprunté quotidiennement par la quasi-totalité des lignes de bus, jouxte également le futur Pôle d'Échange Multimodal de Sète, équipement central de la stratégie de déplacement de Thau agglo. Ces travaux qui vont durer 7 mois (de janvier à juillet 2016) concerneront pour l'essentiel le remplacement du système de mobilité, la réparation d'une culée et des systèmes de calage, ainsi que la réfection des revêtements de la chaussée et des trottoirs.



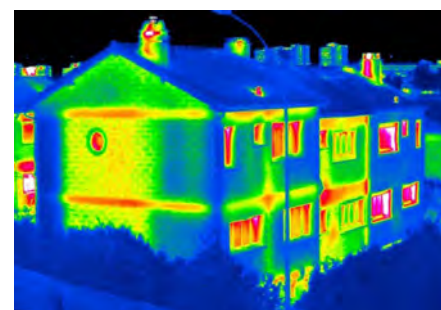
Un observatoire des odeurs autour du Bassin de Thau

AIR Languedoc-Roussillon, observatoire régional indépendant de la qualité de l'air, met en place un observatoire des odeurs du Bassin de Thau, en partenariat avec les acteurs locaux concernés. Un appel à candidature est lancé afin de constituer un réseau de « nez » bénévoles qui sera chargé de relever les nuisances olfactives perçues autour du Bassin de Thau selon une méthode définie par AIR LR.
Contact : 04 67 15 96 60

Bientôt les premières Nuits de la thermographie !

Dans le cadre de son Plan Climat et de la COP21 (Conférence des Nations unies sur le changement climatique qui se tiendra prochainement à Paris), Thau agglo organise avec l'association Gefosat, les premières Nuits de la Thermographie dans le Centre-ville de Sète. Le principe : arpenter en soirée les rues d'un quartier avec une caméra thermique permettant de visualiser en temps réel les défauts d'isolation des bâtiments, les déperditions de chaleur, les fuites et/ou infiltrations d'air, les ponts thermiques, etc. Un conseiller de l'Espace Info Énergie accompagnera la balade d'une durée d'1 h environ prévue mercredi 9 décembre. Une session d'analyse d'image en salle sera suivie d'un moment convivial autour d'un buffet. Balade gratuite et ouverte à tous dans la limite de 25/30 personnes environ.

Inscription obligatoire à eie@gefosat.org
Contact Espace Info Énergie : 04 67 13 80 94



L'agglo avec l'Arago

En 2015, Thau agglo a soutenu l'Arago (club de volley sétois dont l'équipe joue en Nationale A) à hauteur de 168 000 € dans le cadre de prestations de communication et de promotion de la collectivité territoriale. « Ce club est au centre de notre jeune action communautaire en matière de sport. Il véhicule une image d'excellence, de réussite, de solidarité avec les dimensions d'exception que lui offre l'équipe pro d'un côté, le centre de formation et Aragoland de l'autre, unanimement salués », a souligné Magali Ferrier, Vice-présidente de l'agglo, déléguée au sport, lors de la soirée de présentation de l'équipe le 9 octobre dernier.

Lido : le « casseur de houle » bientôt terminé



Beaucoup auront remarqué le retour d'une barge au large du lido. En effet, Thau agglo avait démarré il y a trois ans un ouvrage permettant de prévenir des « coups de mer » et leurs conséquences parfois désastreuses sur notre si belle plage... Soit : 67 boudins à positionner sur deux rangées mitoyennes, et constituant une barrière de 1 km de long, ainsi placée à 350 mètres du rivage et immergée à 4,5 mètres de profondeur. Or, il manquait 200 mètres à terminer lorsque des problèmes d'ordre technique ont surgi (qui ne remettent pas en cause l'efficacité de l'ouvrage). Le chantier avait du être stoppé pour des analyses. Il vient de redémarrer en octobre et se terminera en décembre. Cette période d'interruption aura somme toute permis à Thau agglo et au BRGM de surveiller le trait de côte afin d'apprécier l'efficacité de cet ouvrage et son impact sur le Lido. Cette première phase expérimentale s'étant avérée probante, ce chantier sera prolongé d'ici 2 ans sur 1,4 km supplémentaires, disposés de part et d'autres de l'ouvrage déjà installé.



Thau agglo au service de la mobilité durable



Dans le cadre des animations de la *Semaine Européenne de la Mobilité*, Thau agglo a organisé le 19 septembre sur la place Aristide-Briand à Sète un essai gratuit de vélos et voitures électriques.

TÉMOIGNAGE

HERVÉ AUGÉ : LE VÉLO ÉLECTRIQUE A CHANGÉ SON QUOTIDIEN

Depuis juillet dernier, Hervé Augé est l'heureux propriétaire d'un vélo à assistance électrique subventionné par Thau agglo : « J'ai toujours pratiqué le vélo » déclare-t-il. « Mais à 62 ans, je me suis rendu compte que je m'en servais moins. J'habite Sète et ici, il y a davantage de montées que de terrain plat. En lisant le magazine de Thau agglo, j'ai découvert le système de subvention qui permettait de payer

un vélo à assistance électrique 20 % moins cher. L'offre était plafonnée à 200 € mais ça faisait tout de même une grosse différence par rapport au prix initial. Cela m'a décidé. Depuis, je prends mon vélo tous les jours, pour faire mes courses par exemple, alors qu'avant, j'utilisais ma voiture. On gagne en temps et en stress : pas besoin de chercher une place de parking. Et on bouge. Je peux faire jusqu'à 60 km d'une seule traite. C'est bon pour la circulation du sang, le cœur et pour entretenir sa musculature. Du coup, je suis en meilleure forme et je garde la ligne ! »



Il s'agissait de sensibiliser le public à la protection de l'environnement en lui permettant d'expérimenter deux modes de transport doux, non-émetteurs de Co². La société sétoise Flying Cat et le concessionnaire Renault-Sète se sont volontiers prêtés à l'opération en mettant à disposition des passants une dizaine de vélos à assistance électrique pour la première et deux véhicules, en l'occurrence une Zoé et un Kangoo, pour le second. Cette action fait partie d'un plan global pour promouvoir la mobilité durable. Elle est à mettre en résonance avec d'autres projets de l'agglomération, comme le schéma cyclable intercommunal, la mobilité en auto-partage ainsi que la création de 2 vélo-stations en libre service, l'une à Sète, l'autre à Marseillan...

La ville de Sète a profité de cette action pour installer sur la place un parcours de maniabilité à vélo à destination des enfants et des parents, sécurisé par des agents de la police municipale.

En 2015, Thau agglo a aidé 52 familles pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. L'opération sera reconduite et l'aide doublée en 2016 puisque 100 familles devraient bénéficier de ce dispositif sur le bassin de Thau. Les dossiers de demande seront à retirer en début d'année 2016 sur le site www.thau-agglo.fr ■



Les médiathèques renforcent l'offre numérique



Depuis le 1^{er} octobre, l'offre numérique des trois médiathèques de Thau agglo s'est considérablement enrichie. Une nouvelle plateforme est désormais accessible aux usagers. État des lieux et nouveautés.

Depuis le début de leur ouverture au public, les médiathèques, moyennant une inscription et une attestation d'identité, ont toujours proposé à leurs adhérents un accès à l'informatique. Des ordinateurs en accès libre et gratuit sont à leur disposition, sur un temps donné, pour permettre au plus grand nombre d'y accéder. Les utilisateurs peuvent bénéficier de l'aide d'agents présents sur place, capables de les conseiller. Dans les trois médiathèques, Malraux et Mitterrand à Sète, et plus récemment, Montaigne à Frontignan, des ateliers de formation à l'informatique et aux multimédias ont été développés. Ces ateliers vont du niveau débutant (prise en main d'un ordinateur, comment faire une recherche sur internet, comment fonctionne une messagerie électronique) jusqu'à des formations plus pointues comme la retouche photo et l'utilisation de logiciels particuliers libres. Ces formations régulières sont assurées par les agents animateurs multimédias et s'adressent à tous les publics. D'autres formations



sont destinées à un public ciblé, comme les ateliers d'initiation sur tablettes destinés aux enfants à partir de 3 ans. Progressivement, l'offre s'est élargie. À Malraux et à Montaigne, il existe déjà des espaces dédiés à la formation et à la consultation de l'information. Depuis le 1^{er} octobre, le phénomène a pris de l'ampleur : une nouvelle plateforme d'accès permet désormais aux abonnés de consulter sur place ou en ligne depuis leur domicile une offre numérique plus riche et plus diversifiée. Prochainement, la médiathèque Mitterrand, qui vient de bénéficier d'importants travaux de rénovation et de restructuration, disposera d'un espace spécifique, le SPOT, dédié à l'information rapide et immédiate avec accès internet, mise à disposition de la presse papier à consulter sur place et d'une salle de formation au numérique.

La médiathèque dématérialisée

Une plateforme existait déjà pour accéder au portail d'information des médiathèques et permettait de consulter le catalogue du réseau, le programme des animations et certains programmes télé. « Il suffit de s'inscrire à Sète ou à Frontignan. À partir de là, on reçoit un login (mot de passe) et un identifiant qui permettent d'accéder à différentes choses, soit sur place, soit à partir de chez soi. Dès que la personne s'identifie, elle peut se connecter à son compte, vérifier ses emprunts, prolonger ses prêts ou réserver des documents. Jusque-là, rien ne change », explique Laurence Burnichon, directrice de la médiathèque Mitterrand. La grande nouveauté, c'est la nouvelle plateforme numérique qui ouvre un large champ de possibilités dans les domaines de la presse, de l'information du cinéma et de l'apprentissage.

De la presse et de l'info

La nouvelle plateforme numérique donne accès à toute la presse magazine numérique (environ 400 titres). « Pas de presse d'actualité nationale pour le moment. Nous sommes en négociation de droits. C'est très coûteux et très compliqué. Mais ça devrait évoluer dans l'avenir », commente la directrice. L'adhérent peut également consulter sur place le journal Midi Libre.

Cette nouvelle plateforme permet aussi d'accéder à l'émission de Daniel Schneidermann sur France 5, *Arrêt sur image*, une émission d'analyse de médias à visée pédagogique : « En même temps que nous mettons à disposition du public un grand choix de formes médiatiques, nous lui proposons un outil de réflexion et d'analyse ».

Des apprentissages performants

Certains logiciels d'apprentissages sont également disponibles en ligne à partir de cette plateforme.

→ Des logiciels de permis : code de la route junior, permis de conduire, permis bateau côtier et eaux intérieures. Ces logiciels homologués par l'État permettent aux personnes intéressées de s'entraîner en vue d'un éventuel examen.

→ Des logiciels d'apprentissage de langues à plusieurs

La presse ancienne locale numérisée

La collaboration avec la Bibliothèque Nationale de France et LR2L (Languedoc-Roussillon livres et lecture) se poursuit. Des titres anciens de presse régionale ont déjà été numérisés : *Le journal de Cette* (1885-1912) et *Le Petit Cettois* (1878-1884). Un autre titre, *Cette illustré*, est en cours de numérisation.



La médiathèque numérique partenaire d'ARTE Vod

Les médiathèques de Thau agglo proposent de visualiser gratuitement sur ordinateur certains programmes d'ARTE dans la limite de 4 programmes par mois. Sur inscription, les usagers ont ainsi accès à un catalogue constitué de plus de 2000 programmes issus du meilleur des catalogues d'ARTE et d'UniversCiné. Ils peuvent y trouver une sélection de cinéma français et international en courts ou longs métrages, des fictions, des documentaires, des magazines, des spectacles vivants et une programmation dédiée à la jeunesse.

niveaux : un niveau intermédiaire avec un système immersif très efficace pour maîtriser une pratique courante. Le catalogue propose 30 langues.

→ Un niveau universitaire avec un apprentissage des 5 langues européennes les plus courantes : anglais, allemand, français, espagnol et italien.

Si la personne possède chez elle un logiciel de reconnaissance vocale et un casque avec micro USB, elle peut en outre bénéficier d'un correcteur d'accent.

Du cinéma en streaming

Toujours à partir de cette plateforme, les adhérents des médiathèques ont accès à un catalogue très important de films français ou étrangers, fictions ou documentaires, longs et courts métrages. « Les médiathèques se sont engagées à respecter tous les droits en vigueur de la propriété intellectuelle, que ce soit sur la presse, la télévision ou le cinéma. Il est évident qu'un film très récent ne sera pas accessible immédiatement. Mais l'intérêt pour l'utilisateur, c'est qu'il pourra profiter des séances de cinéma dans de bonnes conditions et dans le respect de la légalité », explique la directrice. « En retour, il pourra voir des films accessibles nulle part ailleurs : cinéma documentaire, de création, ressources jeunesse... ».

Les documents sélectionnés par les médiathèques l'ont été dans un esprit de complémentarité entre l'offre numérique et l'offre matérielle disponible sur place. Des amateurs sont à la disposition des usagers pour les conseiller et les orienter.

« Toute cette offre dématérialisée est appelée à s'enrichir dans les mois et les années à venir », déclare Laurence Burnichon. « Et le plus intéressant, c'est que l'utilisation de cette plateforme est à la portée de tous. Elle ne présente pas de difficulté particulière, même pour les non-aguerris ».

Voilà qui devrait convaincre les plus réfractaires aux nouvelles technologies ! ■

C'est parti pour la nouvelle MJC



Depuis cet été, le bâtiment de l'Île de Thau géré par Thau agglo a été transféré de la Scène Nationale à l'association MJC La Passerelle. Cette nouvelle structure d'agglomération a ouvert ses portes en octobre.

Largement soutenu par les collectivités locales (ville de Sète et agglomération) et par la Fédération régionale des MJC Languedoc-Roussillon, le projet d'implantation d'une MJC à l'Île de Thau est une initiative de Thau agglo. C'est désormais une association, la MJC La Passerelle, présidée par Franck Kasmi Bakkali et dirigée par Cécile Bonnin, qui est chargée de gérer et de faire vivre ce lieu. Après une phase de gestation de 8 mois, dont un mois de travaux de réaménagement et de rafraîchissement, l'équipe a pris possession des locaux début octobre.

La MJC : un lieu d'éducation populaire et éclectique

Il s'agit de développer ici un espace d'échanges de savoirs et de création à visée intergénérationnelle et de mixité sociale, ouvert sur le territoire. « Nous nous sommes donnés pour mission de développer à l'échelle de l'agglo (puisque c'est une MJC d'agglo) des activités et des propositions à tarifs très accessibles, qui répondent aux attentes des habitants » explique Franck Kasmi Bakkali. « Nous allons collaborer avec les différentes associations et structures qui existent déjà, ainsi qu'avec les autres communes de Thau agglo et les 80 autres MJC que regroupe la fédération régionale. Nous espérons susciter l'engagement bénévole des habitants de l'agglo pour développer l'idée de partage intergénération. Notre structure associative permet d'être un lieu de rencontre entre des personnes de tous horizons, de tous âges, sans aucune discrimination et on espère ainsi favoriser des manifestations pour tous les publics. »

Une équipe permanente est sur place pour accueillir le public et soutenir les projets culturels, scientifiques et sportifs.

Un large panel d'activités pour tester les besoins et les envies

Dans un premier temps, la MJC a mis en place un grand nombre de propositions sur des durées courtes pour mieux cibler les attentes du public. Une première session découverte s'est déroulée du 17 au 31 octobre, pendant les vacances de la Toussaint. Les nouveaux adhérents ont pu expérimenter de nombreuses disciplines : atelier BD, danse Bollywood, Dubble Dutch, Hip hop, magie, parkour, tango argentin, video... et profiter de sorties culturelles. Une seconde session est prévue du 2 novembre au 20 décembre avec au menu : Circle song, Dubble dutch, Break dance, atelier d'écriture musicale, MAO (musique

assistée par ordinateur), arts du cirque, théâtre d'impro, LabCréa (expérimentations et découvertes), dessin et écriture BD, enregistrement son. « Une MJC, ce n'est pas un service, c'est un lieu d'éducation populaire où chacun doit pouvoir se réaliser personnellement, apporter sa pierre à l'édifice, et qui ne vit que par l'implication de ses adhérents » commente Cécile Bonnin. « En partenariat avec les médiathèques de Thau agglo, L-R Cinéma et le cinéma Comoedia, nous avons participé à un projet commun, ce qui nous a permis de recevoir des réalisateurs Lou Brice Léonard et Albane Fioretti pour Chaque jour est une petite vie, Rachid El Ouali pour Ymma et l'acteur Fellag. Parmi les autres projets on peut citer, par exemple, l'idée d'accueillir une activité chez nous, comme nous le ferons en février prochain avec la classe d'Arts dramatiques du conservatoire. Et inversement de permettre à des adhérents de la MJC d'aller découvrir un concert au conservatoire, une exposition au MIAM, une activité aux Beaux-Arts, une conférence au Jardin Antique Méditerranéen. » Une spécificité de la MJC La Passerelle : la création d'un Conseil de maison des jeunes, uniquement réservé aux jeunes à partir de 15 ans. Le représentant de ce Conseil est appelé à siéger au Conseil d'administration. Une façon pour les adhérents de faire valoir leurs points de vue, leurs goûts et leur sensibilité. ■

Financement et fonctionnement

Le projet global MJC repose sur trois pôles d'actions :

- le pôle jeunesse (accompagnement et soutien de projets)
- le pôle « ateliers », (mise en place d'activités culturelles et artistiques régulières)
- le pôle « Événementiels ». (manifestations culturelles)

Le budget global 2016 de la MJC (280 000 €) est financé par Thau agglo (125 000 €) et la Ville de Sète (155 000 €). L'État participe également à travers la Politique de la Ville. La direction compte

trois membres permanents, tous trois salariés de la Fédération régionale des MJC : une directrice, un animateur socioculturel et une coordinatrice. Un animateur scientifique et jeunesse, un médiateur culturel et dix « animateurs techniciens des ateliers » salariés ou intervenants complètent l'équipe. 11 membres bénévoles composent le Conseil d'administration. Ce conseil pourra être élargi à des adhérents de la MJC lors de la prochaine assemblée générale.



Le Conseil de Développement est au travail

Trois mois, jour pour jour, après sa mise en place par Thau agglo, le Conseil de développement a convié ses membres à une deuxième session plénière le 1^{er} octobre à la salle Georges Brassens, à Sète, sous la houlette de son président Jean-Guy Majourel.

Composé de 87 membres de la société civile, ce Conseil de développement est une entité associée au suivi et à l'évaluation de l'action communautaire. Son rôle : faire des propositions, être consultée et contribuer à l'élaboration des projets et des contrats d'agglomération.

Cette deuxième réunion a permis d'installer cinq commissions, de 15 à 20 membres chacune, qui travailleront sur les thématiques suivantes :

- 1 → *Entreprendre, Travailler* : économie, développement numérique, recherche et tourisme.
- 2 → *Rayonner, Attirer* : culture, sport, tradition et patrimoine.
- 3 → *Aménager, Se déplacer* : habitat, plaisance, urbanisme et transport.
- 4 → *Être solidaire, Vivre ensemble* : social et qualité de vie.
- 5 → *Préserver, valoriser l'environnement* : environnement et développement durable.

Ces groupes vont pouvoir travailler « en commissions », c'est-à-dire entre les sessions plénières. Le Bureau du Conseil de développement, composé de 13 membres (le Président du Conseil de développement, deux membres et un binôme par commission thématique) assurera pour sa part une organisation transversale afin d'optimiser les travaux des commissions, être leur appui et assurer la communication entre elles et les acteurs locaux. Il a défini un rythme de travail avec un calendrier, mis en place une forme de travail collaboratif et annoncé la création d'une plate-forme informatique pour mieux travailler ensemble, en cours de développement par le service informatique de Thau agglo.

La base de travail est désormais posée. Chacune des commissions a mis en place sa feuille de route. Place maintenant à la production, en attendant la prochaine session plénière qui se tiendra en février 2016. ■

De nouveaux points d'apports volontaires vont être installés sur le territoire.

VERRE



développement durable

DOSSIER

Les déchets, limitons-les

Réduire ses déchets à la source, les trier ou les composter...
 autant de gestes essentiels (et faciles) pour limiter nos déchets.
 Zoom sur les actions de l'agglo pour vous accompagner...

1/4 du budget de l'agglo est consacré à la gestion des déchets, soit 167 € par habitant

De nouveaux Points d'Apport Volontaire sur le territoire

200. C'est le nombre de nouveaux conteneurs pour le verre et les emballages qui seront prochainement déployés sur le territoire ; notamment sur des secteurs où se posent des problèmes de vétusté (en particulier sur la commune de Sète) et sur des zones qui connaissent une croissance importante de leur population. En augmentant la densité des points de collecte et en remplaçant les conteneurs abîmés ou défectueux, l'objectif est de rendre le geste de tri plus facile et plus agréable pour la population de manière à améliorer sen-

siblement nos résultats avec une marge de progression importante (on recycle actuellement à peine la moitié du verre jeté chaque année). L'installation des nouveaux conteneurs s'accompagnera d'une évolution dans la signalétique avec des consignes de tri plus claires et de nouvelles actions de sensibilisation, avec un effort tout particulier sur l'habitat vertical (distribution de sacs de tri et installation de panneaux d'information dans les parties communes et les locaux à poubelles).

Jamais sans mon sac-déchets

Les sacs déchets servent au stockage et au transport des différents déchets recyclables vers les points de tri : papiers et emballages d'une part, verre d'autre part. On cherche ainsi à faciliter le geste de tri des habitants de manière à collecter et à recycler une quantité plus importante de déchets. Les enjeux sont importants : le recyclage permet d'économiser les ressources naturelles, de lutter contre le changement climatique et de créer des emplois. Et la marge de progression est importante.

Ces sacs de collecte ont une double utilité : transporter le déchet visé mais également « porter » un message. Sur l'une des faces sont illustrées de manière très claire les consignes de tri, et sur l'autre face, des photos de paysages rappellent l'impact positif du geste de tri sur notre environnement. Et parce qu'ils contiennent au minimum 30 % de matière plastique issue du tri des déchets, ces sacs démontrent eux-mêmes les possibilités du recyclage. Mieux faire comprendre les finalités du tri, éviter les consignes complexes voire contradictoires, c'est de cette façon que Thau agglo souhaite inciter les habitants à trier davantage.

310 000 nouveaux sacs ont été commandés et seront distribués tout au long de l'année par l'équipe des ambassadeurs du tri sur l'ensemble du territoire à l'occasion d'opérations de sensibilisation, sur les marchés de plein air ou pour accompagner la mise en service de nouveaux points tri, de conteneurs enterrés ou de colonnes nouvelle génération, destinées à remplacer les conteneurs trop anciens ou à équiper de nouveaux quartiers.

Déchets de cuisine : pensez au composteur !

1/3 des déchets que renferme une poubelle standard est compostable ! Ce traitement naturel, qui renvoie à une pratique ancestrale, permet d'obtenir un fertilisant de qualité à moindre coût, tout en contribuant à la réduction des déchets.

Avec l'objectif (en partenariat avec l'ADEME) de mettre en œuvre un Programme Local de Prévention des Déchets visant une réduction de 7 % de la quantité de déchets produits sur le territoire d'ici 2017, Thau agglo a lancé en août 2011 l'installation d'un composteur chez l'habitant qui le souhaite. Près de 1 500 foyers ont reçu leur composteur de jardin et l'utilisent pour valoriser leurs restes de repas et leurs déchets verts.

Thau agglo poursuit le déploiement de ces composteurs sur l'ensemble du territoire, notamment en zone pavil-



Ce qui a été récemment réalisé par l'agglo en matière de déchets :

- Les travaux sur l'incinérateur ont été achevés (montant 1.8 M€ HT).
- Un réseau vapeur de l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique) a été construit vers l'usine Saipol afin de valoriser la totalité de la vapeur produite par l'incinérateur.
- De nouveaux véhicules de collecte ont été réceptionnés : une benne à ordures ménagères de 9 m³ assurant la collecte du quartier haut et de Saint-Clair (Sète), et un camion hydro-nettoyeur assurant le lavage des parties extérieures des points d'apport volontaire de l'ensemble du territoire communautaire.
- 38 conteneurs enterrés ont été installés en 2014 afin de poursuivre le programme de développement de la collecte sélective à l'habitat vertical et d'optimiser la collecte des ordures ménagères.

Des gestes simples au quotidien pour ne pas gaspiller

lonnaire, mais également au pied des immeubles dont plusieurs sont déjà équipés ou dans les appartements via le recours à des composteurs « hors sol » ou « lombri-composteurs » proposés depuis peu.

Cela n'a l'air de rien mais, comme l'a montré la récente opération « foyer témoins » sur la réduction des déchets, à raison de 70 kg de déchets valorisés chaque année dans un foyer équipé d'un composteur, cela représente, sur une année, près de 300 tonnes de déchets en moins !

Que l'on soit résident en maison, appartement ou gestionnaire de résidences, il suffit pour obtenir son composteur de faire une demande sur le site de Thau agglo ou de contacter le service Déchets (04 67 46 47 20) qui assure l'installation à domicile et propose un véritable accompagnement notamment au travers de différents ateliers pratiques organisés tout au long de l'année. Un atelier est prévu courant novembre au Jardin antique méditerranéen sur la gestion du composteur pendant l'hiver.

Le gaspillage alimentaire : toutes les infos possibles également

Le gaspillage alimentaire est très important en France : on estime que chaque français jette 20 kilos d'aliments chaque année, ce qui représente 1,2 million de tonnes de nourriture qui finissent à la benne. Parmi ces aliments, 7 kilos correspondent à des produits encore emballés ! Ce gaspillage génère des pertes financières estimées de 500 € par an et par foyer.

Thau agglo se mobilise pour lutter contre ce gaspillage alimentaire dans le cadre du programme local de prévention des déchets. Diverses actions sont ainsi menées avec les différents maillons de la chaîne (producteurs, distributeurs, restauration privée et collective) et des opérations de sensibilisation sont régulièrement organisées en direction du grand public et des scolaires pour alerter sur l'ampleur du phénomène et promouvoir les gestes qui permettent de réduire au quotidien les pertes de denrées alimentaires.

En adoptant certains réflexes, comme faire une liste de courses, ranger son réfrigérateur de manière optimale, cui-



Les ambassadeurs du tri sur le terrain expliquent le fonctionnement d'un composteur.

siner les restes, ne pas trop se fier à l'aspect des aliments pour juger de leur valeur gustative, on peut réduire de manière significative le poids de ces déchets tout en faisant de substantielles économies.

C'est pour diffuser ce message et contribuer à la mobilisation nationale que Thau agglo a participé à la Semaine contre le gaspillage alimentaire (du 12 au 17 octobre), lors de laquelle des animations et des ateliers cuisine anti gaspi ont été organisés dans les deux centres commerciaux du territoire. Une vingtaine de classes issues des communes de l'agglo ont également bénéficié d'une intervention sur « l'anti-gaspi ». L'objectif : inciter les petits et les grands, les particuliers comme les professionnels, à faire preuve d'une plus grande vigilance pour éviter une forme de gaspillage difficilement acceptable dans le contexte actuel. ■

développement durable



LES DÉCHETS EN CHIFFRES

→ 6 984 tonnes de déchets ménagers et assimilés (hors installation de stockage de déchets inertes) pris en charge par le service public, soit 717 kg/hab./an, un chiffre en baisse depuis 2007.

Les collectes sélectives du verre et des emballages stagnent depuis 2 ans :
 → 26 kg/hab. pour le verre
 → 31 kg/hab./an pour les emballages
 → Seuls 12 % des ordures ménagères sont valorisés

au travers des collectes sélectives.
 Les déchets, c'est aussi :
 → 54 500 bacs roulants,
 → 152 composteurs livrés en 2014, (1473 depuis 2011)
 → 110 ripeurs





Et dans la porte :
beurre, oeufs, boisson

Création: F.N.E

**La durée de conservation
des aliments**

- POISSON CUIT 1 à 2 JOURS
- RAGOÛT, QUICHE 2 à 3 JOURS
- POMMES DE TERRES CUITES 3 JOURS
- SOUPE 3 à 4 JOURS
- VIANDE CUITE 3 à 4 JOURS
- LAIT 3 à 5 JOURS
- PÂTES ET RIZ CUITS 3 à 5 JOURS
- TOMATES 1 SEMAINE
- BEURRE 3 SEMAINES
- ŒUF 1 MOIS

AU RESTAURANT

- Je commande en fonction de mon appétit
- Je demande à emporter ce que je n'ai pas consommé
- J'accepte que le restaurant n'ait plus mon plat préféré car il a un stock limité

Et quand vraiment, il n'y a pas de solution,
je composte les restes
qui ne peuvent plus être mangés !

www.bien-manger.fr

Et d'autres gestes simples à adopter...

- Mettre un stop-pub sur sa boîte aux lettres
- Faire des achats responsables (privilégier les emballages en carton ou verre à ceux en plastique)
- Choisir des produits non sur-emballés
- Faire ses courses avec un cabas
- Faire reprendre par le magasin (c'est une obligation de leur part) l'ancien électroménager lorsqu'on achète un nouveau produit.
- Si vous devez jeter un produit électroménager sans pour autant en racheter un, les déchetteries du territoire sont à votre disposition (voir horaires en page 2). Si vous ne pouvez vous y rendre, le service des encombrants peut le faire pour vous gratuitement. Tél. 04 67 46 47 48.



Réduction des déchets ménagers : la famille Dublanc donne l'exemple

Béatrice, Serge et Mathieu Dublanc sont les mannequins qui illustrent les nouveaux PAV du territoire. Ils font partie des 12 familles qui ont également adhéré à l'opération « Foyers témoins » initiée par Thau agglo. Celle-ci consiste à faire baisser toujours plus les déchets domestiques d'une même famille.



Chez les Dublanc, on est en fait cinq quand on compte les deux enfants confiés à la garde de Béatrice, assistante familiale. « L'opération de Thau agglo, c'était l'occasion pour nous d'aller plus loin » dit-elle. Car dans cette famille d'accueil exemplaire, ça fait longtemps qu'on cultive et qu'on transmet les bons gestes. Un temps employé par une entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables, Serge est actuellement en formation maraîchage au CFPPA de Béziers : « Ma famille avait une ferme familiale dans le Sud-Ouest. On tirait de notre production presque tout ce dont on avait besoin. Très tôt, j'ai été sensibilisé à l'environnement. J'envisage de m'installer en bio ». Cette sensibilité, Mathieu, le fils, en a hérité : « Moi, je suis au Lycée Charles-Alliès de Pézenas, en mécanique. Mais j'adore la nature. Mes copains ne font pas toujours ce qu'il faut. Et je leur dis souvent de ne pas jeter de déchets dans la rue. Mon père et moi, on chasse. Mais on prend le temps de ramasser nos cartouches ». La famille utilisait déjà un composteur mis en place par Thau agglo. « Mais on a aussi des poules et quand on sait qu'une poule peut picorer en moyenne 48 kg de déchets sur un an... » dit Béatrice. « Une mention "pas de pub" sur la boîte à lettre, des courses faites au marché et davantage de préparation en cuisine, la fabrication de dentifrice, de shampoing, de produits multi-usages ménagers (à base de vinaigre blanc), de notre pain (avec de la farine bio achetée par 25 kg) qui se conserve plusieurs jours... Tout ça, c'est beaucoup moins d'emballages et de gaspillage ». Le gaspillage, Mathieu l'a constaté à la cantine scolaire : « un yaourt que je n'avais pas touché est parti à la poubelle à cause des normes sanitaires ». « Chez nous, les dates limites de consommation, ça n'existe pas. On sent, on goûte et on jette seulement si c'est nécessaire » ajoute Béatrice. Au résultat, sur un an d'effort à peine ressenti, les 3 petits sacs qui partaient chaque semaine dans la poubelle verte se sont réduits à un seul. Et au niveau de la poubelle jaune, c'est entre 20 et 25 % en moins. « Côté emballages, il faut espérer que la grande distribution va évoluer » conclut Béatrice. « Ce qu'on voudrait, c'est pouvoir amener nos contenants, acheter du vrac, par exemple le riz, les pâtes ou les légumes secs, et trouver moins cher des denrées soi-disant périmées ou abîmées, mais en fait parfaitement comestibles. Ça commence à se faire chez certaines enseignes. C'est bon pour l'environnement et pour le porte-monnaie ». Chez les Dublanc, on agit et on consomme intelligemment !



Thau agglo se dote d'une commission « accessibilité »

Garantir l'accès pour tous aux établissements publics, mais également à la voirie, aux transports et au logement, c'est le rôle de la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH). Elle s'est réunie à l'agglo le 11 septembre.

La loi sur la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public n'est pas une nouveauté : elle date de février 2005 et devait être effective au 1^{er} janvier 2015. Mais entre la théorie et la pratique, la réalité budgétaire s'est interposée. Lors du point presse organisé dans les locaux de Thau agglo le 11 septembre, François Commeinhes n'a pas caché l'ampleur de la tâche : « *Aujourd'hui, les estimations sur la mise en accessibilité totale du pays s'élèvent à 1000 Milliards d'euros* ». De quoi donner à réfléchir au législateur quant à la faisabilité de ce programme vertueux. Et c'est sans doute cette réflexion qui a conduit les pouvoirs publics à aménager les délais de réalisation au moyen d'un dispositif : l'AD'AP (Agenda D'Accessibilité Programmée).

La CIAPH à la loupe

Obligatoire pour tous les Établissements publics de Coopération Intercommunale compétents en matière de

transports ou d'aménagement de l'espace public dès lors qu'ils regroupent 5 000 habitants et plus, cette commission va permettre de dresser un constat de l'état d'accessibilité des bâtiments existants, de la voirie, des espaces et des transports publics (y compris les points d'arrêt). La CIAPH est également chargée de recenser l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées. Présidée de droit par le président de Thau aggro, François Commeinhes, sénateur-maire de la ville de Sète, la CIAPH comprend 8 élus, un représentant du délégataire du réseau de transport urbain, des représentants d'associations représentant les personnes handicapées, un représentant d'une association d'usagers (UFC Que Choisir), un représentant du comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA) et un représentant des acteurs économiques (CCI Sète-Frontignan-Mèze).

L'ADAP : un dispositif d'aménagement programmé

Ce dispositif vient tempérer les contraintes financières et techniques liées à la mise en œuvre de la loi. Il va permettre aux collectivités d'étaler leur investissement sur une période de 3 à 9 ans. Il les oblige également à s'engager sur un programme précis de réalisation des travaux.

Côté établissements publics

Six établissements recevant du public (ERP) et Installations Ouvertes au Public (IOP) relèvent de la compétence de Thau aggro : le théâtre Molière, les médiathèques François-Mitterrand et André-Malraux et La Passerelle à Sète, la médiathèque Montaigne à Frontignan, et le Jardin antique méditerranéen à Balaruc-Bains. Cinq de ces établissements sont d'ores et déjà aux normes d'accessibilité. Reste la médiathèque Malraux qui a fait l'objet d'un diagnostic et qui sera réaménagée sur deux ans pour un montant de travaux estimé à 60 000 € HT.

Quant aux nouveaux équipements destinés à intégrer le patrimoine de l'agglomération : le conservatoire de musique et d'art dramatique, ainsi que le centre balnéaire Raoul-Fonquerne de Sète, et à Frontignan, l'école de musique et le centre aquatique Di Stefano, ils vont également faire l'objet de travaux. Mais pour l'heure, ils font toujours partie du patrimoine des communes. Ce sont donc ces communes qui ont été chargées d'établir le formulaire ADAP.

Côté transports

Depuis 2011, Thau aggro œuvre à l'amélioration des déplacements sur son territoire et à l'accessibilité de son réseau de transport urbain. 114 arrêts de bus ont déjà fait l'objet d'une mise aux normes sur les 423 que compte le réseau de Thau aggro Transports. Coût moyen par arrêt : 9 000 €. Une signalétique lisible par les non-voyants sera mise en place. D'ici 2018, 135 arrêts supplémentaires seront équipés. Budget : 1,25 M€ sur 3 ans. Dès 2016, un certain nombre d'arrêts prioritaires seront réaménagés : « Noël-Guignon » (+ de 140 000 montées/an), « Médiathèque » (+ de 90 000 montées/an), « Le Ganguy » (+ de 65 000 montées/an) et « Pont Virla » (+ de 15 000 montées/an).

En ce qui concerne le matériel roulant, la mise en place de la CIAPH coïncide avec le changement du délégataire. « Une opportunité » selon Norbert Chaplin, vice-président délégué aux transports, « pour progresser dans le domaine de l'accessibilité en imposant au délégataire un cahier des charges plus strict. Car il faut envisager plus largement la notion de handicap et l'étendre aux femmes enceintes, aux personnes âgées et aux handicapés temporaires », a-t-il précisé.

Désormais, tout nouveau véhicule sera accessible aux

personnes à mobilité réduite, y compris en fauteuil adapté. Le véhicule doit également posséder 4 places réservées et être équipé de poussoirs de demande d'arrêt disposés à faible hauteur.

Les 40 bus du réseau seront « accessibles », pourvus d'une palette électrique pour faciliter la montée et d'un système d'annonces sonores et visuelles pour mal-voyants et mal-entendants.

Côté logement

Le parc de logements évolue sans cesse. Les taux de logements sociaux sont régulièrement revus. Ce sera le cas en 2016, lors de la révision du PLH (Plan Local de l'Habitat). Il s'agira d'identifier les logements accessibles, en commençant par le logement social – sachant que tous les permis délivrés durant les 5 dernières années sont aux normes d'accessibilité – avant d'étendre le diagnostic aux logements privés. À l'étude : un projet de cartographie qui permettrait d'attribuer aux personnes handicapées un logement en cohérence avec leur handicap. ■

PUBLICATION IMPOSÉE PAR LA LOI DE FINANCES

INFORMATIONS STATISTIQUES FISCALES ET FINANCIÈRES ANNÉE 2014

INFORMATIONS STATISTIQUES

Population totale (nombre d'habitants)	95 196
Nombre de résidences secondaires	19 265

INFORMATIONS FISCALES

Potentiel fiscal	34 137 074
Potentiel financier	101 432 335

INFORMATIONS FINANCIÈRES – RATIOS

	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement / population	600	538
Produits des impositions directes / population	333,11	329
Recettes réelles de fonctionnement / population	749	624
Dépenses d'équipement brut / population	236	117
Encours de la dette / population	52,52	325
DFG / population	147	151
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	22	17,70
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	92,9	113
Dépenses de fonctionnement et rembours. dette + rec. réelles fonctionnement	80,6	90,30
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	32	18,80
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	7	52,10



MARSEILLAN

zoom sur

La fête de l'anguille

26 septembre 2015



400 kg d'anguilles
cuisinées en direct
ont fait le bonheur
des nombreux
participants
à la première
Fête de l'anguille
organisée
à Marseillan
par Thau agglo.

EN IMAGES





zoom sur
**Thau agglo à
 Montmartre**
 PARIS 9 et 10 octobre 2015

500 000 visiteurs se rendent chaque année à Montmartre, lors de la traditionnelle Fête des Vendanges organisée sur le parvis de la cathédrale. Thau agglo et la CCNBT y tenaient un stand en présence de producteurs de notre territoire. Ce fut également l'occasion cette année pour Yves Michel, Vice-président de l'agglo délégué au tourisme et à l'attractivité du territoire, d'être intronisé « citoyen d'honneur de la République de Montmartre ».



EN IMAGES



Les infos des Communes



Travaux

MARSEILLAN

La salle des mariages de la mairie de Marseillan va déménager. Afin de la rendre accessible à tous et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite, une nouvelle salle des mariages va être créée au rez-de-chaussée, à proximité du CCAS, en face de la place de la Marianne. Les travaux vont débuter fin octobre et ils s'achèveront en début d'année 2016.



BALARUC-LES-BAINS

Un nouveau centre de loisirs

Le site du centre de loisirs « Le Petit Bois » faisait l'objet, depuis plusieurs mois, d'une réhabilitation profonde avec la création d'un nouveau bâtiment. Cet espace est aujourd'hui opérationnel, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et composé de quatre salles d'activité pour l'accueil des primaires. Les 2-6 ans disposent, quant à eux, de deux salles et d'un espace de repos. Après l'enlèvement des anciens bungalows, les extérieurs malmenés pendant la période des travaux ont également fait l'objet d'une réhabilitation. Les espaces verts ont été repris en valorisant les plantes méditerranéennes.



Le CCAS de Sète s'est installé à la Villa d'Este



SÈTE

Le Centre communal d'action sociale de Sète a pris ses quartiers à la Villa d'Este, fin septembre. Ce déménagement a pour objectif de faciliter le quotidien et les démarches des sétois en regroupant au sein d'un même espace, la Petite enfance, l'Aide à la personne et le CCAS proprement dit. Soit 60 bureaux transférés dans des locaux flambants neufs et accessibles aux personnes à mobilité réduite.



BALARUC-LE-VIEUX

Des sculptures sur les remparts

Une exposition permanente orne depuis début octobre la promenade des remparts. Il s'agit des œuvres du sculpteur Wolfgang G Muller, données à la commune par Jutta Scholz qui fut sa compagne pendant de longues années et habite à Balaruc-le-Vieux. L'exposition de ces trois sculptures situées face à l'étang de Thau, à proximité de la maison où il a vécu, devrait susciter la curiosité des promeneurs.



FRONTIGNAN

1^{ère} assemblée générale des Conseils de quartiers

Le 13 octobre, présidents, élus référents et membres des 11 conseils de quartiers, qui ont participé à la journée des associations et repris leurs réunions dès septembre, se sont réunis avec le maire Pierre Bouldoire et les techniciens de la Ville pour une assemblée générale de rentrée. Bilans, problématiques et perspectives étaient au programme, après une grande réunion le 30 juin marquant les 6 premiers mois de ces instances dédiées à l'épanouissement de la démocratie en direct à Frontignan la Peyrade.



Démarrage de la requalification du cœur de ville



BALARUC-LES-BAINS

Fermé il y a presque un an, le bâtiment de l'ancien site thermal Athéna sera prochainement détruit. Le secteur entier (installations thermales, parkings, places du Mail et du marché) va être repensé. Il devrait accueillir un bâtiment mixant habitat et pôle administratif, des espaces de stationnement et de vie urbaine. Depuis le début de l'année, la Ville prépare ce démantèlement.

Déjà, l'ancien site thermal a été débarrassé des matériels, équipements thermaux, canalisations, câblages. Les équipements réutilisables (placards vestiaires, baignoires et autres équipements) ont été enlevés pour être proposés à la vente aux particuliers comme aux entreprises, sur un site internet spécialisé. L'objectif : optimiser ces matériels aujourd'hui inutilisés mais de bonne qualité et en état de fonctionnement. Il s'agit également d'une démarche de développement durable, qui permet de recycler du matériel encore utilisable et de réduire les déchets.

www.ville-balaruc-les-bains.com

Les Conseils de quartier sétois sont au travail



SÈTE

Il s'agit d'une réelle dynamique citoyenne qui vient de voir le jour. La création de ces nouveaux espaces d'échanges et d'expression destinés à renforcer la démocratie de proximité traduit la volonté de la ville de Sète d'être plus proche de ses habitants. Les 7 Conseils de quartier (70 membres au total) ont pour mission de travailler sur des thématiques en lien avec leur quartier, de faire des propositions et d'alimenter les choix et les décisions des élus. Le coup d'envoi officiel a été donné le 10 septembre à l'espace Palace au cours d'une réunion qui a rassemblé l'ensemble des conseils. À cette occasion, ils ont reçu leur feuille de route des mains du sénateur-maire de Sète, François Commeinhes, ainsi qu'un premier thème de travail : le dispositif « Voisins Vigilants » qui est expérimenté avec succès à Villeroy. Un local a été mis à leur disposition à la Maison de la vie associative de Sète. D'ores et déjà, chacun s'est mis au travail en lien avec le service Vie des quartiers pour élaborer un règlement intérieur et répartir les tâches avant d'entrer dans le vif du sujet.



VIC-LA-GARDIOLE

Un skatepark pour Vic-la-Gardiole...

La commune de Vic-la-Gardiole a lancé son projet de création d'un skatepark. La municipalité a souhaité associer les jeunes, afin de comprendre toutes les étapes de l'élaboration d'un dossier communal, satisfaire leurs attentes, tout en respectant le budget. Ainsi, une trentaine de vicois âgés de 9 à 15 ans sont venus en Mairie rencontrer les élus et le bureau d'études en charge du skatepark. Sébastien en primaire, Théo au collège et Lehren au lycée ont été élus comme référents.



VIC-LA-GARDIOLE

Conférence : être parent aujourd'hui

C'est dans la salle des Fêtes de Vic-la-Gardiole que sera donnée une conférence sur le thème « de 0 à 17 ans, les conseils pour vivre sereinement la parentalité », et animée par une éducatrice spécialisée et praticienne en hypnose. Rendez-vous vendredi 20 novembre, de 18h à 20h.



GIGEAN

Travaux quartier Bel Air

Gigean se métamorphose depuis quelques années, la requalification du centre-ville, la construction de nouveaux logements, l'embellissement de la ville témoignent de la volonté de l'équipe municipale de redonner vie au cœur de la commune. Le quartier du Bel Air (rue du Bel Air, rue Baudasse, rue Recouly et rue Bouscaren) a fait l'objet d'un réaménagement important avec la réfection globale des réseaux humides (assainissement et eau potable en collaboration avec Thau Agglo et le Syndicat du Bas-Languedoc), des réseaux secs (télécoms et réseaux électriques en collaboration avec Hérault Energies) et des lampadaires à Led. Des travaux de voirie ont également été effectués avec l'élaboration d'un schéma des eaux pluviales, en effet des pavés ont été placés en milieu de voie pour guider les eaux pluviales et en faciliter l'écoulement. D'autres quartiers ont également bénéficié de travaux : le Cellier, la Place de la Bascule et le Parking de l'école Paul Emile Victor.



Attention écoles !

FRONTIGNAN

Après la reprise de tous les passages piétons et autres marquages au sol aux abords des établissements scolaires, la Ville installe en octobre des totems crayons de couleur rouge et des triflashs à alimentation solaire devant les écoles, dans le cadre d'un plan global de sécurisation de plus de 37 000 €, qui comprend également la mise en place d'un sens unique devant le collège Simone-de-Beauvoir pour améliorer la sécurité et la circulation aux heures d'entrées et de sorties des élèves.

Transfert de compétences des villes à l'agglo

Depuis déjà quelques mois, il est question de transférer des compétences et une partie du personnel concernés de nos villes vers l'agglo.

Tout cela se fait dans une certaine opacité et de manière autoritaire, sans concertation ni avec le personnel, ni avec les citoyens.

La mutualisation forcée n'est jamais une bonne chose et laisse un goût amer pour tous les acteurs de notre territoire.

La coopération consentie entre les communes est l'assurance d'un développement efficace pour le bien-être de nos concitoyens et la garantie d'une répartition juste des moyens.

À l'heure où l'État veut précipiter le regroupement forcé de notre commune avec des communes de la communauté du Nord du Bassin de Thau,

grand nombre d'élus sont vent debout contre cette possibilité et proposent le statu quo pour le moment. Alors nous tenons à rappeler à certains de ceux-là que si il y a quelques années nous n'avions pas été à la pointe de la contestation, nous serions déjà dans la grande agglomération de Montpellier et cette discussion n'aurait pas lieu.

Dans cette affaire, les élus de Puissance Sète seront attentifs et constructifs dans l'intérêt de tous, mais nous le rappellerons chaque fois qu'il le faudra : ce sont les citoyens qui doivent décider de leur avenir.

**Les Élus Communautaires de l'Opposition
« Puissance Sète Le Rassemblement »**

La loi NOTRe n'est pas la nôtre

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République qui modifie le découpage des Régions, n'est pas du goût du Front National. Au niveau de l'intercommunalité, cette loi vise à augmenter leur capacité, mais se trouve confrontée à un problème purement politique, quand il s'agit de mutualiser les services, mesure demandée par le Préfet de Région et qui suscite pas mal de réactions des élus locaux.

En effet, cette mutualisation prévue des services généraux, des directions des finances et des ressources

humaines, enlèverait à chaque maire des communes membres, un certain pouvoir décisionnel, sachant que celui-ci est très politisé de toute évidence.

Si certains freinent des deux pieds, d'autres voient en cette mutualisation des avantages. Il est toutefois fort intéressant de voir ces tiraillements internes, quand il s'agit de défendre les intérêts personnels avant l'intérêt général.

Honnêtement les élus du FN boivent du petit lait!

Les élus du Front national / RBM

Aucun autre texte de l'opposition ne nous est parvenu pour cette rubrique.



Entrée « Est » de Sète

Suite à l'approbation du SCOT en 2014, Thau agglo a lancé la réalisation de grandes opérations d'aménagement dans le cœur d'agglomération.

À quelques minutes du pôle d'échange de la gare de Sète, le secteur de l'entrée « Est » bénéficie d'un emplacement privilégié qui le positionne comme un des piliers du futur développement du cœur du territoire.

Le SCOT et le PLU fixent les grandes orientations d'aménagement de ce secteur. Thau agglo a lancé des études dans le but de définir plus précisément le contenu du projet et les modalités de réalisation de ce futur quartier.

Afin d'enclencher la mise en œuvre opérationnelle de ce projet, le Conseil communautaire du 15 octobre a développé le partenariat de Thau agglo avec l'Établissement Public Foncier du Languedoc Roussillon en augmentant l'enveloppe d'acquisitions foncières. Le Conseil a également instauré un périmètre d'étude qui permet de suivre l'ensemble des permis de construire du secteur et mettre en suspend leur instruction quand leur nature pourrait remettre en question la faisabilité du projet d'aménagement. Enfin, le Conseil a fixé les grands objectifs du projet et défini les modalités de la concertation avec la population. Un registre de concertation et un dossier de présentation sont disponibles au siège social de Thau agglo. Deux réunions publiques seront organisées pour échanger avec la population du bassin de Thau et une maquette 3D du projet sera élaborée.



Une 2^e réunion publique pour la ZAC de Balaruc-Loisirs



Après une première réunion publique qui s'est tenue le 9 juillet dernier dans les locaux de Thau agglo, un second rendez-vous destiné à présenter le projet de requalification de l'espace commercial de Balaruc a été organisé le 16 octobre, à la brasserie de la galerie marchande Carrefour, La Rocade, devant une importante assemblée de commerçants et riverains.

Norbert Chaplin, délégué à la mobilité et aux politiques de transports, Yves Michel, délégué au développement de l'économie et à l'attractivité du territoire, et François Commeinhes, président de Thau agglo, ont introduit tour à tour la séance, rappelant les raisons de ce projet de requalification. À savoir, l'importante évasion commerciale vers le montpelliérain et l'agathois et l'état vieillissant des structures de la zone commerciale. Le bassin de Thau constituant une importante zone de chalandise (115 000 ha), il mérite une offre commerciale et un aménagement appropriés. Face à la nécessité de dynamiser l'attractivité du territoire, le projet prévoit une extension de la surface à l'extrémité Sud de la zone (environ 10 ha concernés), une requalification complète de l'existant, accès, parkings et cheminements internes compris, et une restructuration des dessertes routières et de transports en commun.

Ce qui va se faire

« Ce projet a été amorcé il y a 7 ans. Aujourd'hui, il est temps d'avancer. Cette requalification fait partie des gros investissements de Thau agglo concernant non seulement le développement des zones d'activités mais aussi la mobilité sur le territoire » a déclaré François Commeinhes.



D'ici 2018, la zone devrait proposer 23 000 m² de surface supplémentaire destinés aux commerces proprement dits et situés dans la continuité de la zone existante, ainsi que 13 000 m² à vocation « hospitalité-loisirs » situés à l'Ouest, incluant les anciens cours de tennis de Balaruc.

Plusieurs grandes enseignes sont déjà sur les rangs. Si Thau agglo n'intervient que sur les parties publiques, elle garde cependant la main sur le choix des commerces : « On veut vraiment compléter l'offre mais aussi faire preuve d'originalité. Pas seulement copier ce qui se fait ailleurs. À nous d'être créatifs pour susciter une véritable attractivité » a commenté Yves Michel.

La question hydraulique

En attendant, la consultation publique se poursuit et le registre destiné à recueillir les remarques et propositions des citoyens est toujours disponible à Thau agglo jusqu'au 20 novembre. À l'évidence, et d'après les interventions du public lors de cette dernière réunion, c'est la question hydraulique qui préoccupe le plus les riverains de la future zone. S'appuyant sur le SCOT, Yves Michel a assuré que tout serait fait pour compenser l'imperméabilisation des sols et prévoir les risques climatiques et aussi améliorer le fonctionnement existant. D'ores et déjà, deux grands bassins de rétention d'eau à ciel ouvert sont prévus sur le site. En amont, pour réduire l'écoulement des eaux pluviales jusqu'à la ZAC, des fossés et des noues en bordure des voies d'accès seront aménagés. En outre la multiplication des espaces verts permettra un maximum d'absorption. En tout état de cause : « Aucun des PLU des communes ne pourra être ouvert si le Schéma directeur de maîtrise des eaux pluviales n'a pas été réalisé. C'est un élément essentiel » a conclu Yves Michel.

En fin de réunion, les participants ont été invités à s'organiser en tables rondes et à échanger sur deux thèmes : les accès à la ZAC et les attentes concernant les espaces publics. ■



L'eau du Bassin de Thau comme bien commun

Avec plus d'une centaine de participants aux tables rondes et ateliers et près de 900 visiteurs à la fête de l'eau, Ora maritime, 1^{res} assises du territoire de Thau a confirmé sa place de grand rendez-vous de tous les acteurs.

Réunis pour l'événement, les présidents des trois intercommunalités (Thau agglo, CCNBT et Hérault Méditerranée) François Commeinhes, Yves Piétrasanta et Gilles d'Ettore, ont rappelé l'intérêt porté à la gestion de l'eau sur le territoire de Thau.

Et scientifiques, professionnels de la pêche et de la conchyliculture, grand public sont venus participer à ces échanges les 25 et 26 septembre, à l'IUT de Sète, puis dans les villes du bassin de Thau, autour d'un bien qui nous est commun : l'eau.

Dans ce territoire très attractif où la lagune occupe une place centrale, une organisation spécifique a été mise en place pour garantir l'avenir des activités pêche et cultures marines. Les enjeux liés à la qualité de l'eau était donc au cœur des préoccupations. Le thème de la ressource en eau était également au centre des débats de même que le potentiel de l'eau en termes de développement économique, via notamment l'essor du port de Sète.

La qualité des débats et la richesse des échanges a été saluée par tous. Certaines avancées ont été soulignées et confortent l'importance de prendre en compte la spécificité conchylicole et de pêche du bassin de Thau dans les politiques liées à la qualité de l'eau et aux économies d'eau.

La journée du samedi a permis à 600 participants de découvrir ou redécouvrir les activités et les hommes liés à l'eau à Thau. Plus de vingt lieux ont proposé des animations inédites. Le soir, l'explorateur Jean-Louis Etienne a attiré un public nombreux et attentif à l'espace Palace à Sète, l'occasion s'il en faut de rappeler combien la préservation de l'environnement prend son sens tant à l'échelon local que mondial. ■



animation

TERRITOIRE

Dans vos médiathèques

Cuisine-moi une chanson !

C'est reparti ! Si vous aimez chanter au rythme des percussions, si vous avez envie de participer à des ateliers d'écriture et de cuisine, plus d'hésitation, rejoignez la troupe musicale et culinaire. Ateliers animés par Daniel Zarb et Pierre Canard (du groupe La Chanson Swing) et Juliette Mézenc (écrivain). En partenariat avec Concerthau pour public adulte (hors vacances scolaires).

> À partir du 17 novembre, chaque mardi, à 14 h, à la Médiathèque Malraux

Ateliers généalogie

Pour généalogistes débutants ou confirmés.

> Les mardis 10, 17, 24 novembre et 1^{er}, 8 et 15 décembre, de 17 h à 18 h, à la médiathèque Malraux

On se fait une toile

Projections mensuelles de films adaptés, le 3^e vendredi de chaque mois.

> Public adulte. Les vendredis 20 novembre et 11 décembre, à 19 h, à la médiathèque Montaigne

Lirocafé

Un moment de rencontre convivial durant lequel on partage ses lectures « coups de cœur » autour d'un café : bandes dessinées, polars, romans, biographies, récents ou non, tous les genres sont les bienvenus !

> Public adulte, de 10 h 30 à 12 h. Samedi 21 novembre, à la médiathèque Montaigne, samedi 5 décembre, à la médiathèque Malraux et samedi 19 décembre, à la médiathèque Montaigne

Mois du film documentaire : L'éloge de la lenteur

Soirée spéciale avec la projection de trois documentaires. La séance sera animée par Karim Ghiyati, directeur de Languedoc-Roussillon Cinéma en présence des réalisateurs des trois films projetés.

> Samedi 14 novembre, à partir de 17 h 30, à la médiathèque Mitterrand

- *Aristide bouilleur ambulant*, film réalisé par Francis Arthur Fontès (France 2010 – 12 mn VF)
- *Prendre l'aire*, film réalisé par Marie-Christine Fourneaux (France 2014 – 52 mn VF)

- *Cin'énergie*, film réalisé par Lucia Palenzuela et Maylis Mercat (Argentine, France 2015 – 45 mn)



- Présence du vélo-projecteur ayant servi au projet Cin'énergie de cinéma ambulant de la France à l'Argentine. Le public sera invité à pédaler pour voir les films qui ont été tournés lors de ce périple.

> Du 7 au 21 novembre, à la médiathèque Mitterrand et du 22 au 28 novembre, à la médiathèque Montaigne.

- *Cuisine-moi une chanson*, le film d'une aventure : celle des ateliers d'écriture d'une part, animés par l'association « Mot maquis » (Juliette Mézenc), et des ateliers de chansons animés par « Chanson Swing » (Daniel Zarb et Pierre Canard). En présence de la troupe musicale de l'Île de Thau et des musiciens de la Chanson Swing.
- > Vendredi 20 novembre, à 18 h 30, à la médiathèque Mitterrand

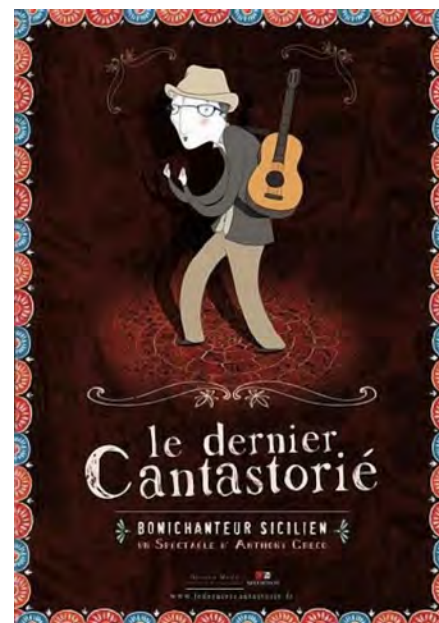


- *L'urgence de ralentir* de Philippe Borrel (2014 – 84 mn)

Comment, dans un monde où l'accélération s'impose en règle, des initiatives émergent pour redonner sens au temps et inventer de nouveaux modèles pérennes. La séance sera animée par les bibliothécaires en présence du réalisateur Philippe Borrel et des réalisatrices du projet Cin'énergie.

> Tout public, mardi 24 novembre à 19 h à la médiathèque Montaigne

Le rythme & les mots 2015 : Poésie, Musique & Multimédia



Pour la 3^e année consécutive, la médiathèque Malraux participe à la *Caravane des 10 Mots*. C'est un projet d'action artistique et linguistique fondé sur le partage de la langue française qui s'appuie sur le dispositif des « dix mots » proposés chaque année par le Ministère de la Culture français et ses partenaires francophones. À travers ces quelques mots qui ne sont que prétexte, la *Caravane des 10 Mots* révèle la richesse et la vision mais aussi la réalité d'un monde propre à chaque citoyen. Pour la médiathèque Malraux, c'est l'occasion de tisser des liens avec les habitants du quartier dans lequel elle est implantée, promouvoir l'ouverture aux autres à travers une pratique artistique et permettre la rencontre et les échanges entre différents publics. Journée découverte de la culture de l'Italie du sud.

Dans vos médiathèques

• Ateliers d'écriture conduits par Anthony Greco, conteur d'origine sicilienne.

> **Mercredi 2 et jeudi 3 décembre, de 10 h à 12 h à la médiathèque Malraux**

• Stage de pratique de tamburello (tambour sur cadre italien) mené par Antonio Cavallo et Francesco Rosa, musiciens traditionnels italiens.

> **Mercredi 2 décembre, de 10 h à 12 h, au Centre Social Gabino**

• Dégustation de plats siciliens et calabrais préparés par l'association Tafanari

• *Le dernier Cantastorie*, spectacle musico-théâtral. Découverte de la tradition poétique et musicale sicilienne des cantastorie ou chanteurs d'histoires.

> **Mercredi 2 décembre, à 16 h, à la médiathèque Malraux**

• Concert

> **Mercredi 2 décembre, à 20 h, au bar « Chez Maryse et Lulu », 30 rue Lazare Carnot à Sète**

Tous les événements et ateliers sont gratuits et bénéficient du soutien financier de la DRAC Languedoc Roussillon.

> **Renseignements et inscriptions :**
04 67 18 31 24

<http://www.caravanesdixmots.com/>



Concert des Nashville Cats

« Evoluant entre bluegrass, rockabilly & swing, les Nashville Cats continuent d'explorer le répertoire des Stray Cats. Le résultat est étonnant : porté par un banjo alerte, leur interprétation impeccable souligne le côté harmonieux et swing de perles comme Rock this town » – Rock'n Folk

> **Tout public. Samedi 12 décembre, à 15 h 30, à la médiathèque Montaigne**

Scrabblons ensemble !

Amateurs de mots et de jeux, rejoignez-nous nombreux pour un tournoi de



scrabble convivial. Les finalistes devront s'affronter en duplicate pour désigner un vainqueur. Petits et grands peuvent également découvrir d'autres jeux autour des mots dans l'espace jeux de la médiathèque.

> **Les mardis 15 et 22 décembre, sur réservation, de 14 h 30 à 18 h 30, à la médiathèque Mitterrand.**

Le coin jeunesse

Une arborescence comme un jeu de piste

Atelier de création pour toute la famille. Chaque participant est invité à créer un chemin parmi les ouvrages de la médiathèque. À la manière d'une arborescence, un livre en entraîne un autre puis un autre puis un autre. Ces chemins sont découpés dans du sticker puis collés à différents endroits de la médiathèque à la manière de jeux de piste.

Ateliers menés par l'artiste Armelle Caron, auteur de l'arborescence qui se déploie sur la boîte à vent.

> **À partir de 8 ans, sur réservation, samedi 14 novembre, de 14 h 30 à 16 h 30, à la médiathèque Montaigne**

Spectacle « Histoire en Bois »



Kapla la planchette magique. Ce jeu de construction génial, la compagnie Moustache en a même fait un spectacle ! Un conte décalé et décors en Kapla.

> **Ouverture des portes à 16 h 15, à partir de 4 ans, sur réservation, mercredi 18 novembre à 16 h 30 à la médiathèque Montaigne**

Les médiathèques se la jouent...

À la Ludo Fiesta en partenariat avec les ludothèques de la ville de Sète.

Des animations, des tournois, la sélection des meilleurs jeux du moment. Tout public.

> **Samedi 21 novembre, de 14 h à 20 h, à la salle Georges Brassens, Ville de Sète.**

Ateliers « Customisation »

Créer, dessiner, superposer, découper ses vêtements. Atelier guidé par la styliste Alexandra Dusewart de l'atelier Fleurs de Bitume.

> **À partir de 14 ans – Sur réservation, de 13 h 30 à 16 h 30, à la médiathèque Montaigne.**

• Viens avec un T-shirt uni !

> **Samedi 21 novembre**

• Viens avec un sweat shirt et un vieux pull en laine !

> **Samedi 28 novembre**



Contes de Noël

Par Stéphanie Rondot

L'une après l'autre, les lanternes s'allument et les histoires se réveillent. Le carillon carillonne et les petites oreilles s'émerveillent. La course du temps s'arrête et même les grands peuvent, le temps d'un instant, retrouver le pays de l'enfance.

> **À partir de 4 ans, sur réservation, samedi 5 décembre à 11h à la médiathèque Montaigne**

Un ours blanc, un secret dans la nuit

Spectacle de conte de Stéphanie Rondot.

Tout au nord du Nord, il est un pays où les hivers sont toujours blancs de neige. Et dans ce pays, il était une fois un homme pauvre, sa femme et leurs nombreux enfants. Un soir d'automne, alors que toute la famille était réunie au coin du feu, on a frappé trois coups à la fenêtre. Le père s'est levé. Il a ouvert la porte de la maison et là, il a vu un ours, un ours blanc comme la neige, debout sur ses pattes arrière. Et l'ours a dit à l'homme :

« Si tu me donnes la main de la plus jeune de tes filles, je te rendrai aussi riche que tu es pauvre aujourd'hui »

> **À partir de 7 ans, sur réservation, samedi 5 décembre à 15h, à la médiathèque Montaigne.**

Origami Party (spécial Noël)

Pour préparer Noël dans la médiathèque, venez réaliser les derniers origami de l'année 2015 et les accrocher avec nous sur le sapin géant.

> **Tout public, samedi 12 décembre, à 10h, à la médiathèque Montaigne.**



Badge-toi !

Sylvette Ardoine et ses badges rigolos seront à l'espace ludothèque pour un après midi créatif. Choisir le papier, les textures, coller, dessiner, superposer, et... KLANG ! Fabriquer son badge !

> **Tout public. Samedi 12 décembre à partir de 14h, à la médiathèque Montaigne.**

Contes des pays du Nord

Spectacle de contes de Françoise Diep
Là haut, le jour dure six mois, et la nuit six autres mois ; les ombres sont si longues et le soleil si bas qu'on croirait parfois voir l'œil d'un troll à travers les branches des arbres...

Qui donc saute ainsi d'un nuage à l'autre ? À qui appartient ce château dans les airs ? Mais déjà le vent du Nord



soupire et nous entraîne à l'est du soleil, à l'ouest de la lune...

> **À partir de 7 ans, vendredi 18 décembre à 19h à la médiathèque Montaigne**

Les rendez-vous mensuels

Raconte moi une histoire

Des histoires, des histoires et encore des histoires ! Les enfants viennent découvrir le plaisir de se faire raconter des histoires et la richesse de la littérature jeunesse, se laissant transporter dans un monde imaginaire...

> **À partir de 3 ans, sur réservation, samedi 7 novembre à 10h, mercredi 18 novembre à 15h, mercredi 16 décembre à 15h, médiathèque Montaigne**

Origami Party

Plions, pliez du papier pour des créations colorées.

> **Tout public, de 10h à 12h, samedi 14 novembre, samedi 12 décembre, médiathèque Montaigne**

Éveil musical

• Écoute, manipulation d'instruments. Animé par Pierre Ayrat professeur à l'école de musique « Acte Culture » de Balaruc les bains.

> **Sur réservation - De 10h à 11h (pour les 3-6 ans) et de 11h à 12h (pour les plus de 7 ans), samedi 14 novembre, samedi 12 décembre, médiathèque Montaigne**

> Rythmes et percussions corporelles, découverte des percussions, création collective d'une petite chanson... avec Cathie Guerre, musicienne et le soutien de Bacchus Prod.

> **Atelier parents/enfants pour les 4/9 ans, sur réservation, samedi 21 novembre de 10h à 11h 30, médiathèque Mitterrand**

• Chansons, comptines et jeux de doigts avec Pic & Colegram
Passer un moment privilégié avec son bébé, jouer, et rapporter plein

de comptines et chansons à répéter à la maison ; chansons et comptines sur le corps, berceuses, polyphonies, chants du monde... Sur un répertoire adapté aux tout-petits.

> **Atelier parents/enfants pour les 0/3 ans, sur réservation, samedi 5 décembre, de 10h 30 à 11h 15 et de 11h 15 à 12h, médiathèque Mitterrand**

Môm'art factory

Ateliers de sensibilisation du jeune public à l'art, sur réservation

• Robert Delaunay, pour les 4/7 ans
Dans les tableaux de Robert Delaunay, les ronds se croisent, s'entremêlent, les couleurs se côtoient et s'harmonisent. Observons les œuvres d'un des fondateurs de l'orphisme pour ensuite créer nous-mêmes notre composition aux harmonies colorées. découpage, collage, pastel gras.

> **Samedi 14 novembre, médiathèque Mitterrand de 10h 30 à 12h, médiathèque Malraux de 14h 30 à 16h**

• Tim Burton, pour les 6/12 ans
Célèbre réalisateur de cinéma qui, petit, était déjà attiré par l'univers des fantômes, des monstres et de l'étrange. Venez découvrir son histoire et jouer avec son univers et ses techniques d'animation. Fabrication d'un flip book.

> **Mercredi 25 novembre à 15h, médiathèque Montaigne**

• Matisse, pour les 6/12 ans
Henri Matisse est un tailleur de papier ! En inventant la technique du papier gouaché découpé en 1930, il donne forme à ses tableaux en travaillant comme un sculpteur. À notre tour, devenons les maîtres des formes en réalisant un tableau suivant les mêmes techniques. Création d'une œuvre de papier gouaché découpé.

> **Samedi 12 décembre, médiathèque Mitterrand, de 10h 30 à 12h, médiathèque Malraux, 14h 30 à 16h**

Ciné minots

Projections mensuelles de films adaptés, le dernier mercredi du chaque mois.

> **À partir de 6 ans, mercredis 25 novembre et 30 décembre à 16h, médiathèque Montaigne**

Les rendez-vous hebdomadaires

Matinée des bébés

L'espace Jeunesse se transforme en zone d'exploration et de découvertes pour les tout-petits (0-3 ans), leurs parents et les nounous... Jeux, jouets, livres et histoires...

> **Les lundis de 9h à 12h, médiathèque Malraux, les mercredis de 9h à 12h, médiathèque Mitterrand, les mercredis de 10h à 12h, médiathèque Montaigne, espace Ludothèque**

Dans vos médiathèques

Une fois par mois, la *Matinée des bébés* propose une rencontre avec un professionnel et les parents.

- Information sur le portage physiologique avec l'Association Babillages à tout âge,

> **Lundi 16 novembre de 10 h à 11 h 30, médiathèque Malraux**

- Café des parents avec L'école des Parents sur le thème de l'autorité

> **Lundi 14 décembre de 10 h à 11 h 30, médiathèque Malraux**

- Accueil de deux soignantes de l'équipe de pédo-psychiatrie de l'hôpital de Sète sur le thème du « doudou ».

> **Mercredi 18 novembre de 10 h à 11 h 30, médiathèque Mitterrand**

- Accueil de la conteuse Françoise Diep qui présentera son spectacle *La valise aux histoires*.

> **Mercredi 16 décembre de 10 h à 11 h 30, médiathèque Mitterrand**

- Accueil du musicien Pierre Ayrat Pierre et les p'tits loups : mini concert pour petites oreilles avec la participation des choristes Agnès B et Madame Francyne

> **Mercredi 9 décembre de 10 h 30 de 10 h à 11 h 30, médiathèque Montaigne**

Des mots et des images : les histoires du mardi

En alternance lectures d'albums ou projections de courts métrages d'animation.

> **Pour les 3/6 ans, le mardi de 17 h 15 à 17 h 45, médiathèque Mitterrand**

Appli mini

Ateliers d'éveil sur tablettes pour les 3/8 ans

> **De 10 h 30 à 11 h 30, sur réservation, médiathèque Mitterrand**

- En piste !

> **Samedi 14 novembre**

- La Savane

> **Samedi 5 décembre**

- Voyage en Laponie

> **Samedi 12 décembre**

Appli mini Logique

Des énigmes à déjouer vous attendent.

> **À partir de 10 ans, sur réservation, samedi 28 novembre à 10 h 30, médiathèque Malraux**



Et pendant les vacances...

Voisins

Spectacle de la Compagnie L'Awantura. Un personnage, seul en scène, dans un espace plein de cartons : il emménage... Pour parler de la « solitude », la Compagnie a choisi le registre burlesque. Cette forme légère et libre met en scène une poésie naïve et plonge le spectateur dans l'imagination foisonnante et colorée de ce voisin « sans histoires ».

> **Tout public, dès 6 ans, sur réservation, samedi 19 décembre à 10 h, médiathèque Mitterrand**

Le Loto Ludo de Noël !

Le loto des enfants, venez jouer et gagner : des livres, des albums et autres objets ludiques. Quines et cartons pleins vous attendent... un moment à partager en famille.

> **Tout public, samedi 19 décembre à 14 h, médiathèque Montaigne**

J'écris comme on se venge

Spectacle jeune public par la compagnie Les arts oseurs, proposé par le Conseil Départemental de l'Hérault dans le cadre du projet mené sur l'Île de Thau autour de la mémoire de l'immigration.

> **À partir de 10 ans, sur réservation, samedi 19 décembre à 15 h, médiathèque Malraux**

Ateliers jeux

Animés par la Compagnie des jeux

> **Les mardis 22 et 29 décembre, de 14 h 30 à 17 h 30, les mercredis 23 et 30 décembre de 14 h à 17 h, médiathèque Malraux**

Pause-Jeux de Thau agglo

Stratégie, hasard, bluff, action-aventure... laissez vous prendre aux jeux ! Les médiathèques accueillent petits et grands pour découvrir les meilleurs jeux de société et jeux vidéo du moment, mais également jouer avec les grands classiques.

> **Médiathèque Mitterrand – ouverture de l'espace jeux :**

- mardi et vendredi, de 16 h 45 à 18 h 15

- mercredi, de 14 h 15 à 17 h, en alternance jeux de société et jeux vidéo, à partir de 6 ans, sur réservation

> **Médiathèque Malraux :**

tous les mercredis de 14 h à 17 h (hors vacances scolaires) en partenariat avec l'Île aux Jeux (Ville de Sète)

> **LAEP (Lieu d'accueil enfants-parents) : Île aux jeux tous les lundis de 9 h à 12 h et tous les mardis et vendredis de 14 h 30 à 16 h (pour les 0/6 ans)**



> **Médiathèque Montaigne :**

- mardi et vendredi de 15 h à 19 h

- mercredi de 10 h à 12 h & 14 h à 18 h

- samedi de 10 h à 12 h & de 14 h à 17 h

Presse en ligne

Prochainement ! Accessible sur tablettes numériques dans les médiathèques Mitterrand, Malraux et Montaigne ou directement en ligne. Ce sont près de 600 titres de magazines hebdomadaires et mensuels couvrant l'actualité, la presse culturelle, féminine, masculine et de loisirs...

Multimédia

Ateliers de formation aux usages de l'informatique et du multimédia. Ces ateliers réguliers sont gratuits sur présentation de la carte d'abonné des médiathèques.

Le programme mensuel est disponible en ligne sur <http://mediatheques.thau-agglo.fr> rubrique « Se former » « Les ateliers »

- Découvrir l'ordinateur et son environnement

> **Samedi 14 novembre**

- Premiers pas sur Internet

> **Samedi 21 novembre**

- Créer sa boîte de messagerie et envoyer des mails

> **Samedi 28 novembre**

> **Médiathèque Malraux, à 9 h 30, sur réservation**

Thau Numérique

Une assistance individuelle réservée aux abonnés, accessible sur rendez-vous dans les médiathèques Mitterrand et Malraux :

- pour répondre à une question informatique (internet, photos, sons, vidéos...)

- pour découvrir les services numériques : consulter le catalogue, gérer son compte, réserver et prolonger des documents, s'inscrire et utiliser les services en ligne...

Plus d'infos sur <http://mediatheques.thau-agglo.fr>

Jim Mitterrand Malraux Montaigne mes Médiathèques



Rejoignez-nous sur :
www.thau-agglo.fr



Au théâtre Molière



Platonov

Théâtre

Platonov

Anton Tchekhov – Collectif
Les Possédés, Rodolphe Dana,
Emmanuelle Devos

Un cocktail détonnant de gravité et
de dérision

> Jeudi 26 novembre à 19 h et vendredi 27
novembre à 20 h 30

Les Liaisons dangereuses

Pierre Choderlos de Laclos –
Christine Letailleur, Dominique
Blanc et Vincent Pérez

L'art du langage

> Mercredi 20 janvier à 19 h jeudi 21
et vendredi 22 janvier à 20 h 30

Le Dernier Contingent

Alain Julien Rudefoucauld –
Jacques Allaire

Un spectacle comme un vertige

> Jeudi 3 et vendredi 4 décembre à 20 h 30

Belle d'Hier

Phia Ménard – Compagnie
Non Nova

Un bal glacé où le prince charmant
ne viendra pas

> Jeudi 10 et vendredi 11 décembre à 20 h 30



Belle d'Hier



Le Dernier Contingent



Les Liaisons dangereuses



DeGeneration

Danse

DeGeneration

interprété par Shechter Junior
– Hofesh Shechter Company
(Royaume-Uni)

Électrique, physique, explosif
et sensible

> Vendredi 13 et samedi 14 novembre à 20 h 30

Ballet Flamenco de Andalucía

En la memoria del cante : 1922 –
Rafaela Carrasco (Espagne)

Un flamenco magnifié et exalté
> Mardi 12 et mercredi 13 janvier à 20 h 30



Ballet Flamenco de Andalucía



Les Maîtres Tambours du Burundi



Big Cities #1

Musique

Les Maîtres Tambours du Burundi

Un événement musical d'une rare beauté

> Mardi 10 novembre à 20 h 30

Anne Gastinel – Claire Désert

Récital violoncelle – piano
Rencontre humaine et artistique intense entre deux artistes rares

> Dimanche 22 novembre à 17 h



Anne Gastinel – Claire Désert



DakhaBrakha

Big Cities #1

Gérard Pansanel – Rémi Ploton – Patrice Héral – 1^{re} partie : Trio Vaillant, Malavergne, Cavallin
Retrouver le parfum des grandes métropoles

Samedi 5 décembre à 20 h 30

Ce spectacle aura lieu à La Passerelle (MJC Île de Thau)

DakhaBrakha

Ensemble ukrainien de quatre artistes musiciens vocalistes
Un vrai choc émotionnel

> Mardi 15 décembre à 20 h 30



Madame Butterfly

Lyrique

Madame Butterfly

Giacomo Puccini – Martin Mázik, Roberta Mattelli

Une œuvre émouvante et expressive

> Dimanche 29 novembre à 16 h

Contact : 04 67 74 66 97
www.scenenationale-sete-bassindethau.com

THAU AGGLO SE MOBILISE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

NE JETEZ PLUS VOTRE ARGENT À LA POUBELLE



Gaspillons moins, pour économiser plus !

+ D'INFOS SUR www.thau-agglo.fr